Numéro : 23 **janvier 2011**

L'ÉTAT-CIVIL À ALLES.

I) Historique.

Le curé a d'abord eu la charge de l'état-civil, officiellement depuis l'ordonnance de Villers-Cotterêts édictée par François 1er entre le 10 et 15 le août 1539.

Cette ordonnance rédigée par le chancelier Guillaume Poyet contenait 92 articles dont l'un rendait obligatoire la tenue des registres des baptêmes. Par ailleurs, un autre imposait le français pour la rédaction des actes de l'administration et de la justice.

Mais depuis fort longtemps, l'église inscrit les baptêmes puis ensuite les mariages pour éviter les unions illégitimes et les mariages entre proches parents (septième degré, puis à partir de 1215 quatrième degré ce qui correspond aux petits-enfants de cousins germains).

Cette ordonnance prescrit aussi au curé d'inscrire les baptisés sous le nom de leur père, pérénisant ainsi les patronymes. À partir de 1759, seront inscrits les mariages et les sépultures, ce qui était important pour la justice et les successions.

En 1736, une déclaration royale impose de déposer un double des registres au greffe du bailliage ou de la sénéchaussée (dans le midi), donc à une institution civile !

Depuis le 20 septembre 1792, les registres de l'état-civil sont confiés aux maires avec obligation faite ensuite de porter les mentions marginales. De ce fait, l'acte de naissance est devenu l'acte principal.

Les registres de l'état-civil datant de moins de cent ans ne peuvent être directement consultés que par des agents de l'État habilités à cet effet et les personnes munies d'une autorisation écrite du procureur de la République (décret n°68-148 du 15 février 1968) ce qui, a contrario, autorise les consultations des actes antérieurs à 100 ans.

SOMMAIRE

RUBRIQUE MÉMOIRE
L'état-civil à Alles par Michel ROBIN *(Pages 2 à 4)*
Souvenirs de bals par Norbert MARTY *(Pages 10 à 12).*
Les donateurs des vitraux de l'église d'Alles par Gérard MARTY *(Page 18).*
Une demeure de caractère : La Péchère par Gérard MARTY *(Pages 20 à 23).*
RUBRIQUE PASSION
Saint Barnabé de Vielvic par Jean-Pierre VERDON *(Pages 5 à 9).*
Passion : pêche à la ligne par Émile LABROUSSE *(page 19)*
RUBRIQUE OCCITAN
Del temps que lo bestium parlavan per Gérard MARTY *(Pajas 13 a 15).*
Au temps où les bêtes parlaient par Gérard MARTY *(Pages 13 à15).*
Ode à la Dordogne (suite) de Louis DELLUC *(Pages16 et 17)*
RUBRIQUE ACTUALITÉS
L'occitan parmi nous *(Page 24).*
Le cirque moderne à Alles *(Page 24).*
Sur votre agenda *(Page 24).*

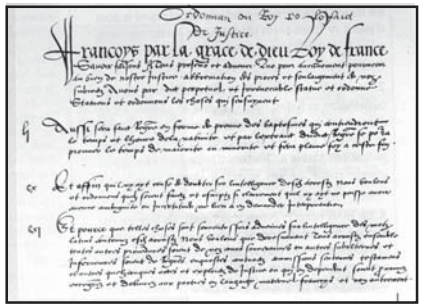

Première page de l'ordonnance de Villers-Cotterêts (Vue sur Internet)

II) Datation.

Afin de déterminer la date exacte d'un acte, il est important de connaître le calendrier applicable à l'époque de l'évènement.

– L'année primitive romaine, dite de Romulus, en 753 avant J.C, comprenait dix mois seulement, comportait 304 jours et commençait par mars. les quatre premiers mois avaient seuls des noms particuliers.

Martius, de Mars, dieu de la guerre dont Romulus prétendait être le fils ; Aprilus, dérivé d'*aperire* (la terre s'ouvre à de douces influences pour donner l'espérance des moissons et des fruits) ; Maius, de Maïa, divinité préromaine et mère de Mercure ; Junius, de Junon, épouse de Jupiter ; à partir du cinquième, ils n'étaient plus que des numéros d'ordre : Quintilis, Sextilis, September, October, November, December.

Numa Pompilius, deuxième roi légendaire de Rome, allongea l'année de deux mois supplémentaires en : juanuarius, de Janus, divinité préromaine et februarius (faire des expiations en vue d'apaiser la colère céleste et se purifier).

– le calendrier julien : à l'époque où Jules César fit sa réforme du calendrier, en 46 avant J.C afin de le recaler sur l'année solaire, le début de l'année fut ramené du 1er mars au 1er janvier et l'année comprit dès lors 365 jours.

Plus tard, on décréta que Quintilis, qui a vu naître César, prendrait désormais le nom de Julius et Sextilis fut nommé Augustus du nom de cet empereur. Les autres mois conservèrent leur ancienne numérotation. Ainsi septembre conserve son nom alors qu'il arrive maintenant en 9e position ! Dans les vieux actes, septembre s'écrit 7bre, octobre 8bre, novembre 9bre et décembre Xbre.

En France, le jour à partir duquel on change le millésime de l'année a été fixé de neuf façons différentes jusqu'au choix définitif et obligatoire du 1er janvier, date du règne de Charles IX, suite à l'édit de Roussillon du 9 août 1564.

– Le calendrier républicain fut institué par la Convention nationale le 24 octobre 1793. Il demeura en usage jusqu'au 1er janvier 1806. L'année commençait à l'équinoxe d'automne et l'an I débuta le 22 septembre 1792, jour de la proclamation de la République.

Les mois étaient pour l'automne : vendémiaire, brumaire, frimaire ; pour l'hiver : nivôse, pluviôse, ventôse ; pour le printemps : germinal, floréal, prairial ; pour l'été : messidor, thermidor et fructidor. Les années étaient écrites en chiffres romains de l'an I à l'an XIV.

III) Lecture des actes.

Pour comprendre un acte en vue de le recopier, il faut tenir compte du calendrier en vigueur à sa date, de l'emploi des chiffres arabes (de 0 à 9) ou romains (I, V, X, L, C, D, M) et traduire les mois et les années du calendrier républicain en mois et années ordinaires.

Il faut aussi se rappeler que les registres paroissiaux enregistraient les baptêmes (B), les mariages (M) et les sépultures (S) alors que les registres d'état-civil enregistraient les naissances (N), les mariages (M) et les décès (D) avec souvent un décalage entre la date de l'évènement et la date de sa déclaration, donc de l'établissement de l'acte (né ou décédé la veille), sauf pour le mariage où l'acte est établi le jour même.

Il restera enfin un certain nombre de difficultés :

– Les noms et prénoms sont écrits en lettres minuscules, parfois en abrégé et de manière illisible,

– l'orthographe des noms a varié au cours des âges,

– le papier a jauni, parfois est taché par l'usage et l'encre s'est effacée,

– du 1er vendémiaire an VII (22 septembre 1798) au 28 pluviôse an VIII (26 juillet 1800), les mariages n'ont plus été célébrés dans les communes mais dans la mairie du chef-lieu de canton.

IV) Collection communale.

Les archives départementales (AD) et communales (AC) détiennent les registres paroissiaux et d'état-civil d'Alles pour les périodes suivantes :

– AC : NMD 1793-1822.
– AD : BMS 1741, 1765-1773, 1775- 1791.
NMD an IV, an VI ; an IX-1822.
N an VII-an VIII, D an VIII.

La commune conserve les registres d'état-civil depuis 1823 et les tables décennales par catégorie d'acte et par ordre alphabétique depuis le 21/09/1802.

L'étude des tables décennales sur un siècle (1802-1902) permet de suivre l'évolution de la population durant cette période qu'il est intéressant de comparer à la population moyenne de la décennie (P). On relativise ainsi les hausses et les baisses brutales de certains actes.

21/9/1802 à 1813	
N	165
M	41
D	130
P	336 **539**

1813 à 1823		1823 à 1833**	
N	135	N	90
M	36	M	38
D	126	D	80
P	297 **496**	P	208 **530**

1833 à 1843		1843 à 1853	
N	172	N	213
M	54	M	49
D	132	D	130
P	358 **605**	P	392 **716**

1853 à 1863		1863 à 1873	
N	154	N	159
M	59	M	65
D	165	D	133
P	378 **708**	P	357 **742**

1873 à 1883*		1883 à 1893	
N	191	N	123
M	65	M	63
D	146	D	117
P	402 **741**	P	303 **634**

1893 à 1903**	
N	80
M	49
D	90
P	219 **527**

* Période de construction du chemin de fer : 1877-1879.
** Deux décennies à problèmes

Le château de Villers-Cotterêts

Michel ROBIN

Secrétaire de l'Association "**Jeunesse Alloise**".

SAINT BARNABE DE VIELVIC : UN SUPERBE EXEMPLE DU PATRIMOINE ROMAN DE NOS VILLAGES (suite).

Les modillons autour de l'abside

Les modillons de Vielvic : description (de gauche à droite lorsqu'on regarde l'abside).

1- Modillon buché[1].

2 - Tête humaine bouche ouverte, dans une expression d'angoisse.

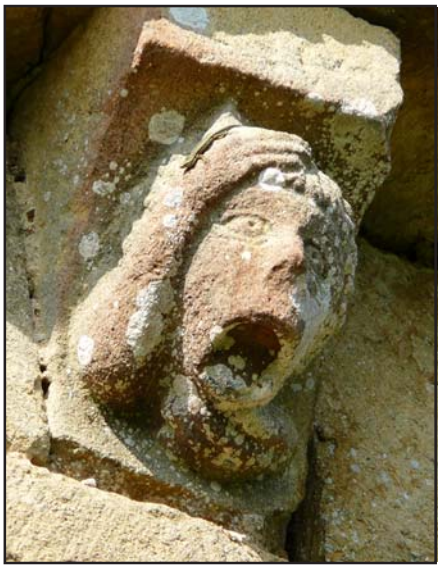

[1] Bucher en archéologie signifie marteler un ornement saillant pour le détruire ou le rendre illisible. Les modillons ont souvent été buchés parce que le sujet déplaisait à un desservant ou à un seigneur

3 - Homme en flexion avant, mains appuyées sur les genoux, en position d'atlante (les épaules sont en contact avec la corniche et semblent la supporter).

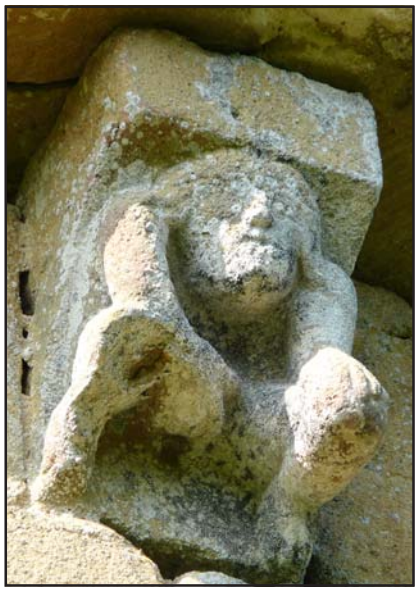

4 - Homme, le corps à demi retourné.

5 - Homme se tirant la barbe.

6 - Motif décoratif (échine).

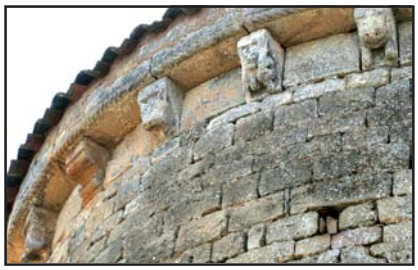

7 - Tête animale

8 - Deuxième représentation de la position d'atlante. Le personnage est sexué.

9 - Tête porcine en partie buchée.

10 - Un « animal- monstre » avalant un humain dont on ne voit plus que la tête protégée par les bras.

11 - Face postérieure d'un corps, avalé jusqu'à la taille par une tête animale.

13 - Tête d'un animal portant dans la gueule un corps en travers

12 - Animal en torsion semblant se mordre la queue.

14 - Tête animale en partie buchée.

15 - Les têtes de deux personnages vus de dos, sont avalées jusqu'aux épaules par des "animaux-monstres".

L'interprétation.

À l'observation, on voit que les symboles choisis se corroborent, pour traiter sous des formes variées le même thème, obsédant à cette époque : l'inquiétude du chrétien en face du péché.

En effet les sculptures des modillons de Vielvic reprennent ici des éléments bien connus de la grammaire symbolique romane, illustratifs de cette angoisse : les androphages, la barbe tirée, les atlantes.

Les androphages : (monstres avaleurs d'hommes) c'est la transposition du sort du pécheur sous la forme d'une mise en scène dramatique qui frappe l'imaginaire du fidèle. « L'animal-monstre » qui dévore un personnage, illustre au plan symbolique, l'homme détruit par le péché.

La barbe tirée : lorsqu'il y a deux protagonistes, c'est la dispute, lorsque le personnage est seul comme ici, c'est la prise de conscience de la faute.

L'atlante : au sens général il est « sculpture support ». Lorsque comme ici son buste ploie sous la charge, avec les avant-bras qui s'appuient sur les cuisses, il symbolise l'accablement du péché.

Jean-Pierre VERDON

Photos Jacques Saraben et Gérard Marty

Vue générale de l'église de Vielvic

SOUVENIRS DE BALS (suite).

Norbert MARTY, horticulteur en retraite a, dans sa jeunesse, animé les bals des environs. Il a vécu les bals clandestins pendant la dernière guerre. Dès la fin des hostilités, il a créé un orchestre pour faire face à l'explosion des bals qui accompagnaient obligatoirement les fêtes votives et drainaient toute une jeunesse avide d'amusements. Norbert a bien voulu confier au ***"Chalelh"*** *quelques souvenirs de cette époque.*

Derniers bals.

Le grand souffle qui avait soulevé la jeunesse d'après guerre se poursuivit plus de dix ans. Ces jeunes, privés d'amusements durant cinq ans, emplissaient les salles de bals. Les orchestres se multiplièrent dans tout le Périgord.

Certains chefs d'orchestre en firent leur unique profession et obtinrent une renommée au moins régionale. Roger Pintos et Marcel Debernard furent de ceux-là.

Pour nous, les objectifs étaient différents. Le métier principal et incontournable restait le maraîchage. Cela signifiait qu'après une nuit de danse, il fallait reprendre les travaux dans les jardins comme si de rien n'était et Victor, mon docteur conscient des efforts engendrés par cette double occupation, me dit un jour :

– C'est bien joli de gagner des sous, de faire le "mariol" la moitié des nuits à fumer et à "siroter"...mais cela va te jouer un mauvais tour ! Parce que tes copains dans les orchestres qui ne font que ça, le lendemain ils dorment jusqu'à midi, tandis que toi, en arrivant dans le petit jour de Sarlat ou d'ailleurs, tu changes de costume et prends la bêche ou le sarcloir.

Je sentais bien aussi que le public, après les années cinquante changeait. Les jeunes au sortir de la guerre s'étaient mariés et, devenus pères de famille comme moi d'ailleurs, ils ne venaient plus danser.

Les adolescents qui les remplaçaient, écoutaient les airs nouveaux sur leurs transistors. Certains, sous prétexte d'être "montés" à Paris, jouaient les prétentieux et cela m'était difficilement supportable.

Il fallait renouveler notre répertoire qui devait assimiler les nouveautés anglo-américaines déferlant sur les ondes.

Les orchestres étaient employés et payés au cachet par des entrepreneurs qui, face à la concurrence, faisaient les annonces de bals par voie d'affiches : la question se posa alors de donner un nom à notre formation !

Déjà la mode était à l'anglaise : on trouvait les "Gimmys" ou les "Acoustics Boys". Il y avait bien "Pintos" mais ce nom sonnait argentin et "Debernard" qui avait un côté chic, sang bleu.

Finalement après avoir réfléchi à ce problème que nous n'avions pas prévu, mon père fit prévaloir l'aspect pragmatique et décréta que nous nous appellerions "l'Orchestre Marty" !

Et il ajouta qu'il se voyait mal, lui jardinier au Bugue, s'affubler d'un pseudonyme anglais. Il précisa que personne n'y trouverait à redire puisque l'accordéonniste, le saxophoniste et le batteur s'appelaient Marty. L'homme au banjo, par contre se nommait Larivière.

Pour ma part, les craintes que j'eus au début de voir la jeunesse se détourner à cause d'une mode envahissante, se dissipèrent rapidement et finalement les affiches de "l'Orchestre Marty" furent posées de Sarlat à Montpon et de Thenon jusqu'à Sainte-Foy-la-Grande.

C'est ainsi qu'après un peu moins de dix ans de ces animations de bals, prenant en considération les évolutions et les choix qu'il fallait faire, je décidais de mettre un terme au métier de saltimbanque et de me consacrer uniquement au métier pour lequel mes parents m'avaient poussé aux études secondaires.

Cette héroïque décision étant prise, il me fallut résilier les réservations car j'étais retenu un an à l'avance. En l'absence de contrat écrit, j'ai averti chacun par téléphone de ma décision, en invoquant des problèmes de santé pour adoucir la brutalité de l'annonce.

Le Comité des fêtes de Montferrand-du-Périgord refusa mon désistement, il faut dire que le bal était prévu le dimanche suivant !

Mon père, sans doute un peu fâché de ma décision, refusa de m'accompagner. Après avoir beaucoup cherché, je trouvai un remplaçant en la personne d'un marchand de vélos qui accepta de m'épauler durant cette ultime soirée. Je n'avais plus l'envie de jouer et c'est bien par contrainte que je fis ce que je croyais être mon dernier bal.

À Monferrand, après la marche de la fin de soirée, je bouclai ma boîte à accordéon content d'avoir pris ma décision.

Voilà que deux mois plus tard, je reçois une demande pour un bal à la fête de Montignac. J'ai répondu que j'avais raccroché mais mon interlocuteur ne voulut rien savoir. Il me fit valoir qu'il était pris à la gorge, que ses musiciens l'avaient abandonné et qu'autrefois il m'avait rendu des services. Il dit avoir un batteur et qu'il jouerait du saxo. Avec moi à l'accordéon, cela ferait l'affaire. Je me rendis à ses arguments.

Je partis à Montignac le jour dit comme à une corvée, mais je ne savais pas encore que le pire m'attendait.

L'estrade était plantée au coin du pont, la fête commençait et une foule dense déambulait entre les stands et les manèges habituels. Nous étions au complet, il fallait jouer ! Première impression : l'acoustique était très mauvaise, il faudrait donc s'en accommoder. Mais je compris bien vite que nous allions à la catastrophe lorsque je m'aperçus que le batteur, totalement à côté de la plaque, battait à contre-temps et n'importe comment. La danse terminée, je demandai à l'organisateur :

– Ton batteur tu l'as trouvé où ? Il le fait exprès ou il est complètement "bourré" ?

Il m'avoua qu'il l'avait embauché sans connaître ses capacités. L'affaire était bien mal engagée et pourtant déjà, en bas de l'estrade, trois cents danseurs se demandaient pourquoi la musique s'était arrêtée. Il fallait prendre une décision.

L'organisateur débaucha son batteur sur le champ et se mit à la batterie. Il me fallut animer toute la soirée à l'accordéon : une galère !

Le bal se termina à une heure du matin et je remis l'accordéon dans sa boîte enfin pour la dernière fois.

En rentrant au Bugue, je me dis que j'avais pris une sage décision et je me sentais libéré. Je pourrai désormais me consacrer entièrement à mes carottes, mes poireaux et mes arbres. Les bals autorisés avaient commencé en 1945 et je m'arrêtais sept ou huit ans plus tard non par manque d'engagements mais parce que je l'avais décidé.

Sur le chemin, je me rappelais également une anecdote vécue en gare de Périgueux en pleine occupation.

J'attendais un train parmi d'autres voyageurs et des soldats en tenue vert-de-gris, bottés, casqués et l'arme à la main lorsque, dans un silence pesant j'entendis cette forte interpellation :

– Eh, Marty, qu'est-ce que tu fais là !

C'était le marchand de noix de Mauzens. Lui aussi avait joué de l'accordéon étant jeune et il en gardait une certaine nostalgie à soixante dix ans passés. Il se mit à me parler des plus beaux accordéons et au fil de la conversation, son excitation montait à l'évocation d'instruments prestigieux :

– Après la guerre, je veux acheter un Fratelli Crosio qui crame le feu !

Cette phrase, prononcée avec la voix forte et rocailleuse des personnes qui ont gardé en français, les fortes sonorités de la langue occitane et un rude roulement des R, me donna l'impression de se répercuter dans toute la voûte de la marquise. Surpris lui-même de l'effet, il se tut en regardant furtivement à gauche et à droite si la soldatesque réagissait.

Ah, le Fratelli Crosio, la Rolls de l'accordéon, qui n'avait pas rêvé d'en jouer !

Comme je l'ai dit, une nouvelle génération entrait dans la danse à son tour et je me sentais heureux de me retirer en ayant participé avec d'autres orchestres à cette formidable explosion de musique qui avait suivi la guerre, accompagné une délivrance et engendré tant de beaux rêves.

Norbert MARTY

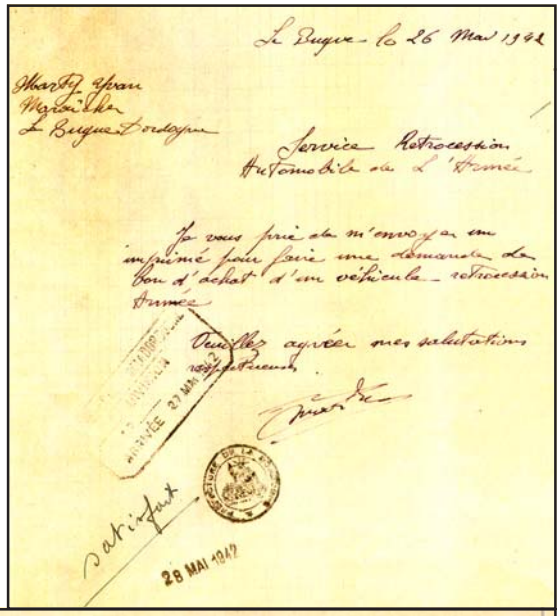

Le Buque - le 26 Mai 1942

Marty Jean
Maréchal
Le Buque Dordogne

Service Rétrocession
Automobile de l'Armée

Je vous prie de m'envoyer un imprimé pour faire une demande de bon d'achat d'un véhicule - rétrocession Armée

Veuillez agréer mes salutations respectueuses.

Marty

Satisfait

28 MAI 1942

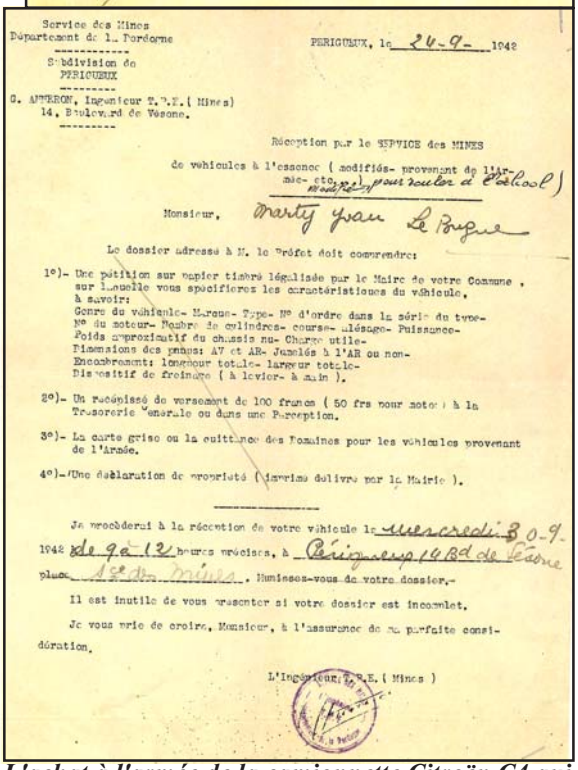

Service des Mines
Département de la Dordogne

Subdivision de
PERIGUEUX

G. ANTERION, Ingénieur T.P.E. (Mines)
14, Boulevard de Vésone.

PERIGUEUX, le 24-9- 1942

Réception par le SERVICE des MINES
de véhicules à l'essence (modifiés- provenant de l'Armée- etc.) pour rouler à l'alcool

Monsieur, Marty Jean Le Buque

Le dossier adressé à M. le Préfet doit comprendre:

1°)- Une pétition sur papier timbré légalisée par le Maire de votre Commune, sur laquelle vous spécifierez les caractéristiques du véhicule, à savoir:
Genre du véhicule- Marque- Type- N° d'ordre dans la série du type- N° du moteur- Nombre de cylindres- course- alésage- Puissance- Poids approximatif du chassis nu- Charge utile- Dimensions des pneus: AV et AR- Jumelés à l'AR ou non- Encombrement: longueur totale- largeur totale- Dispositif de freinage (à levier- à main).

2°)- Un récépissé de versement de 100 francs (50 frs pour moto) à la Trésorerie Générale ou dans une Perception.

3°)- La carte grise ou la quittance des Domaines pour les véhicules provenant de l'Armée.

4°)- Une déclaration de propriété (jurème délivré par la Mairie).

Je procéderai à la réception de votre véhicule le mercredi 30-9-1942 de 9 à 12 heures précises, à Périgueux 14 Bd de l'Isère place 1er des mines. Munissez-vous de votre dossier.-

Il est inutile de vous présenter si votre dossier est incomplet.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de ma parfaite considération.

L'Ingénieur T.P.E. (Mines)

L'achat à l'armée de la camionnette Citroën C4 qui a fait les marchés la semaine et transporté les musiciens et le matériel les soirs de bal.

DEL TEMPS QUE LO BESTIUM PARLAVAN.

CRANAS INVENCIONS.

Quò fai deus milierats et deus milierats d'ans d'aquí, nòstres aujòls vivián dins lo fred, anavan se jaire tras un ròc acialat del vent e se capelavan amb de pèls de bèstias.

Nòstra Beceda èra nonmàs un planetge cubert d'albrilhons magrissons e de palhenca rufa ont s'apasturàvan de las tropeladas de salvatginas que l'òm vei pus al jorn d'anuech.

Los mamots se voludavan dins las gaulhassas fangosas e los rènes trencavan l'aiga dos còps per an. Aquí nòstres aujòls eissajavan de ne'n atrapar qualques uns per minjar.

Las cròsas, mai caudetas quora tomba la neveja, n'èran pas totjorn amistadosas, l'òm podiá i auvir raunar un ors o bramar una pantera.

Al pé d'un bauç solelhat ont rajava una font, un òme tustava sus una pèira de fuòc perfin de se far un cotèl per 'nar a la caça.

Un pauc pus lonh, una femna fasiá virar a l'aste un brave salmon pescat dins lo Belinguon que n'èra clafit. Doas autras femnas chaunhicavan de las pèls de cerv per las amolir e ne'n far deus vestits.

Veiquí arribar un jovent portant sus l'espatla una arsagaia e una biaça de cuèr. Diguèt que veniá del costat de la Granda Aiga e que s'èra perdut en caçant.

L'òme li rondinèt que per demorar aicí caliá portar son minjar e contunhèt a 'fustar sa peira en tustant pus fòrt.

Lo jovent espièt las tres femnas que trobèt plan a sa fantasiá e se botèt a platussar emb elas. Lor diguèt qu'èran bien gentas e que de segur serián melhor prèp de sa cròsa qu'es al bòrd de la Granda Aiga que non pas dins aquela comba ventosa !

AU TEMPS OÙ LES BÊTES PARLAIENT.

FORTES INVENTIONS.

Autrefois, il y a des milliers et des milliers d'années, nos ancêtres vivaient dans le froid, se couchant derrière un rocher à l'abri du vent et se couvrant de peaux de bêtes.

Notre Bessède n'était qu'un plateau recouvert d'arbustes rabrougris et d'herbes rudes où paissaient des troupeaux d'animaux sauvages que l'on ne voit plus aujourd'hui.

Les mammouths se roulaient dans les mares fangeuses et les rennes traversaient l'eau deux fois l'an. Là, nos ancêtres essayaient d'en prendre quelques uns pour les manger.

Les cavernes, plus chaudes quand tombe la neige, n'étaient pas toujours accueillantes : on pouvait y entendre grogner un ours ou feuler une panthère.

Au pied d'une falaise ensoleillée où coulait une source, un homme frappait un silex pour tailler un couteau de chasse.

Un peu plus loin, une femme faisait griller à la broche un saumon pêché dans le Belinguou qui en était rempli. Deux autres femmes mâchonnaient des peaux de cerfs pour les ramollir et en faire des habits.

Voici qu'arrive un jeune homme portant à l'épaule une sagaie et une besace. Il dit qu'il venait du côté de la Grande Rivière et qu'il s'était perdu en chassant.

L'homme lui dit en ronchonnant que pour rester ici, il fallait apporter son manger. Il continua à affûter sa pierre en frappant plus fortement.

Le jeune homme aperçut les trois femmes et, les trouvant à son goût, se mit à leur parler. Il leur dit qu'elles étaient belles et qu'elles seraient mieux près de sa caverne qui est au bord de la Grande Rivière au lieu de rester dans cette vallée venteuse.

E las femnas s'espofidèren d'entendre lo jovent ne contar de bonas.

Nòstre òme que tustava sus sa pèira se despacientèt, ne'n tustèt de travèrs e s'espotiguèt un det. Lo paubre bogre credèt ço que li venguèt pel cap :

– Mila dius de mila dius !

Quò lo gariguèt pas mas quò lo solatjèt. Se ditz que qu'èra pel prumier còp, mas dumpuei aquelas paraulas tornèron sovent. En d'aquel temps qu'èra pas un jurament, nonmas un biais de dire.

Lo jovent s'agrovèt et sortiguèt de sa biaça una teula ont èra dessenhat un rene que trencava la Granda Aiga. Diguèt a las tres femnas qu'alai qu'èra una escòla per aprene a dessenhar las bèstias avant d'anar a la caça e que los melhors dessenhaires pòdon far deus grands dessenhs dins las cròsas.

Lo jovent tirèt un bocin de carbon del fuòc e fasquèt davant las femnas esbaubidas un bison que perdiá sas tripas. Diguèt qu'aviá fach un dessenh ental enaut dins una cròsa e que quò plasiá belcòp.

De veire aquel saber-far, las femnas volguèron un pichon dessenh sus una peiròta o un bocin d'òssa per pendilhar al còl. E las tres femnas clapetàvan de las mans per aver caduna una pendelòta.

E tusta que te tusti, l'òme manquèt son còp e brigalhèt son cotèl qu'èra mai qu'a meitat acabat.

Son trabalh de la matinada perdut, l'òme se levèt, atrapèt lo fotriquet per las espatlas, lo virèt e li diguèt :

– Tu... vas atrapar mon pè al cuol e tornar chas tu, viste !

Se ditz que qu'èra lo prumier pè al cuol. Dumpuei ne'n i aguèt bien d'autres, sans comptar aquels que se pèrdon.

Cal dire que quò es qualqua ren que l'òm balha sens aver a zo plànger !

Et les femmes riaient d'entendre le jeune homme leur en conter de bonnes.

Notre homme, qui frappait sur son silex, s'énerva, frappa à côté et s'écrasa un doigt. Le malheureux cria ce qui lui passa dans la tête :

– Mille dieux de mille dieux !

Cela ne le guérit pas mais il se sentit soulagé. On a dit que c'était la première fois mais depuis ces paroles sont revenues souvent. En ce temps-là, ce n'était pas un juron, seulement une façon de parler.

Le jeune homme s'était accroupi et avait sorti de son sac une pierre plate où était dessiné un renne traversant la Grande Rivière. Il disait aux femmes que là-bas, il y avait une école de dessin pour représenter les bêtes avant de partir à la chasse et que les meilleurs dessinateurs peuvent faire de grands dessins dans les grottes.

Il sortit du feu un morceau de charbon et dessina devant les femmes ébahies un bison qui perdait ses entrailles. Il disait qu'il avait dessiné cela dans une grotte plus haut dans le nord et que cela avait bien plu.

Devant ce savoir-faire, les femmes voulaient un dessin sur une petite pierre ou un morceau d'os pour mettre au cou. Et les trois femmes battaient des mains pour avoir chacune un pendentif.

Et frappe que je te frappe, l'homme manqua son coup et brisa le couteau qui était plus qu'à moitié terminé !

Son travail de la matinée perdu, l'homme se leva, prit le polisson aux épaules, le fit tourner et lui dit :

– Toi...tu vas recevoir mon pied au derrière et rentrer chez toi, vite.

On a dit que c'était le premier coup de pied au derrière. Depuis il y en eut bien d'autres, sans compter ceux qui se perdent.

Il faut dire que c'est quelque chose que l'on donne sans le regretter !

De segre. **Gérard MARTY** *À suivre.*

Illustracion Jacme Saraben

Illustration Jacques Saraben

LOUIS DELLUC, ENCORE.

Le CHALELH poursuit la reproduction de l'Ode à la Dordogne de Louis Delluc, publiée en 1931à Sarlat à compte d'auteur.

Dordogne, suis ta pente,
Tu verras dans ta course,
Sur chaque roc tes fiers soldats ;
Ce sera Domme et sa Barre
Castelnaud qui là-haut se dresse,
Beynac qui heurte les cieux clairs

Mais les épées bruyantes
Résonnent, moissonneuses de malheur ;
Pour toi, pas encore la paix...
Dans la nuée brille l'éclair ;
Dordogne, à l'ombre du saule,
Le bonheur ne reviendra-t-il pas ?

Entends du Nord le bruit de fer,
C'est de Montfort la noire armée
Et ses corbeaux et ses faucons.
La lance perce, empoisonnée,
Et ton eau coule saignante,
Le soc est rouge dans les sillons.

. . . . . .

Dans les yeux, que sèchent les larmes,
Le rire est doux à l'ombre des cils,
Il est bien passé ce triste temps !
Quant s'enfuit le corbeau qui croasse,
La paix est reine de la plaine,
Le rossignol chante de nouveau.

À suivre.

Dourdougno, fai ta davalado !
Miraras dins l'esperugado
Sus cado roc tus fiers soudards ;
Co siro Doumo e mai sa Barro,
Castèlnaut qu'en amount se carro,
Beinac que truco lus cèls clars !

Mès las espásos trancanairos
Trundissen, de malur segairos ;
Per tu, pas enquèro la pas...
Dins la niboul lusis l'elhause ;
Dourdougno, jous l'oumbro del sause,
Lou sujour tournaro-t-el pas ?

Auvo del Nord la ferretado !
Coi de Mounfort la negro armado,
E sas graulos et sus falcous.
La lanço trauco, doulberouso,
E toun aigo rajo sannouso,
La relho ei roujo dils selhous.

. . . . . .

Dils èlhs que sequen las grumilhos,
Lou rire ei dous de tras las cilhos,
Ei bien passat aquel tems fol !
Quand s'en vai la graulo que rano,
La pas ei reino de la plano,
Torno cantâ lou roussignol !

De segre.

LES DONATEURS DES VITRAUX DE L'ÉGLISE D'ALLES.

Dans le numéro 22 du "Chalelh", Michel Robin a décrit les vitraux de l'église d'Alles, datés de 1882 et 1883.

Ces vitraux ont été offerts par de généreux donateurs dont les noms, dans la plupart des cas, sont mentionnés sur le vitrail.

Ceci est la suite d'une longue tradition. Au Moyen-Âge, le donateur était représenté à genoux, en prière et nettement plus petit que le saint figurant sur le vitrail. Il pouvait y figurer en compagnie de sa femme.

En l'église d'Alles, quelques siècles plus tard, le nom du donateur est inscrit dans un cartouche.

Il peut être intéressant de rechercher, les origines de ces donateurs, lorsque les actes d'état civil le permettent.

Le vitrail sur le côté sud de la nef, représentant la Vierge Marie et sa mère sainte Anne est un don de Jeanne Marie Galampoix, en 1883.

Comme c'est souvent le cas sur les actes d'état-civil, les prénoms ne se retrouvent pas exactement sur les différents actes.

L'acte de naissance mentionne une Marie Combefreyroux Charlotte née aux Lébrets sur la commune d'Alles le 26 décembre 1856. Elle est la fille de Joseph Combefreyroux (1818-1893) et Marie Maloubier (1833-1855), propriétaires aux Lébrets.

Elle épouse le 8 octobre 1877 à Alles Edmond Galampoix, âgé de 27 ans, conducteur de travaux. Le marié est né à Montmarquet dans la Somme. Son père instituteur dans ce même département et sa mère n'ont pu assister au mariage et ont adressé une procuration.

Les témoins du mariage sont un avocat à Cabans, un notaire à Trémolat, l'oncle maternel de la mariée et Joseph Legrand, entrepreneur de travaux publics à Lalinde et dont on peut penser qu'il était l'employeur du marié. Comme cela se fait le plus souvent, les époux déclarent avoir établi un contrat devant Me Denan-Lagarde, notaire à Cadouin.

Galampoix décède le 25 octobre 1927 aux Lébrets. C'est son gendre le docteur Lanceplaine qui déclare le décès. Quant à la donatrice, son décés est enregistré sous le prénom Élodie le 28 février 1941. Elle repose au cimetière d'Alles avec son mari et ses parents.

Gérard MARTY À suivre.

UNE PASSION : LA PÊCHE À LA LIGNE.

*Émile, correspondant du **Chalelh** aux USA, après avoir raconté son enfance passée à Saint-Vincent-de-Cosse, nous parle de sa passion pour la pêche à la ligne, passion contractée à son adolescence en Sarladais et qui ne l'a jamais quitté depuis.*

Plioirs bien alignés dans la boîte à pêche, esches diverses dans le son ou le terreau, farines et appâts, longues cannes en bambou bien protégées dans leur housse : tout est prêt, il n'y a qu'à prendre le café dans le silence d'une cuisine encore sombre à cette heure très matinale. Je m'apprête à entamer une autre journée de pêche sur les rives de la Dordogne.

De Sarlat, il me faudra pédaler sur un vélo bien chargé, selon le choix du jour, une bonne heure au moins, avant d'arriver à mes lieux de prédilection : sous la barre de Domme, au pont de chemin de fer de Beynac, aux galets de Saint-Cyprien, à Cénac, à Vitrac, ou au cingle de Montfort.

Les parents d'aujourd'hui seront bien étonnés d'apprendre qu'enfant je puisse ainsi passer une journée seul, au bord de l'eau, sans possibilité de téléphoner à la maison.

Je ne me souviens pas d'avoir emporté un sandwich ou une bouteille d'eau : toutes les sources du bord de route m'étaient connues et il n'y avait qu'à tendre la main pour cueillir noisettes, pommes, nèfles ou mûres. Ces temps-là sont bien révolus.

Les saisons n'avaient pas de secrets. Je savais où trouver les porte-bois sous les pierres, anticiper les éclosions des mouches de mai. Rien ne me révoltait pour obtenir vers ou asticots. J'attrapais les mouches au vol et gardais secrets mes coins de vase dans de lointains étangs. Sans les lunettes à verres polarisés que chaque pêcheur possède aujourd'hui, j'étudiais les poissons, en les observant du haut des ponts, en marchant le long des berges ou en grimpant aux arbres. La nature était mon salon. À cette école j'ai appris autant que dans les salles de classe.

À suivre.

Émile LABROUSSE

Carte postale de la collection Jean Batailler

La Dordogne près de Domme : un joli coin de pêche

UNE DEMEURE DE CARACTÈRE : LA PÉCHÈRE (suite).

En retraite à partir d'août 1878, le général Tatareau partage son temps entre Périgueux où il a fixé sa résidence et La Péchère où il peut jouir de son vaste domaine.

À Périgueux, il est déjà présent lors de la séance d'installation de la Société Historique et Archéologique du Périgord (SHAP) le 27 mai 1874. Il siège au bureau et parraine, comme nouveau membre de la société, Gabriel Tarde substitut du procureur de la République près le tribunal de Ruffec.

Cette séance s'est tenue dans une des salles attenant au Musée du Périgord. Elle était consacrée notamment à la désignation des différents présidents et à la constitution du bureau.

Parmi les présidents d'honneur nous reconnaissons Pierre Magne qui était intervenu en tant que Ministre des Finances sous Naploéon III pour tenter d'obtenir une étoile supplémentaire au général Tatareau. Il y a aussi Oscar Bardi de Fourtou que nous retrouverons plus tard et qui est à ce moment-là Ministre de l'Intérieur dans le Cabinet de Broglie.

Parmi les autres membres fondateurs de la Société Historique, il convient de signaler le vicomte Alexis de Gourgues (1801-1885), élu vice-président. De Gourgues est connu pour son "Dictionnaire topographique de la Dordogne" et ses travaux en préhistoire grâce aux études effectuées sur les silex taillés recueillis dans les environs de son château de Lanquais et à ses découvertes sur le site de La Madeleine.

On remarque également parmi les membres de la SHAP, le marquis de Fayolle connu pour de nombreuses publications historiques notamment sur les fouilles de la tour de Vésone.

Le général Tatareau ne semble pas être assidu aux assemblées de la SHAP. Entre 1874 et 1885 on ne le voit guère figurer que cinq à six fois sur les listes de présence des séances mensuelles.

Il avait réuni de nombreux ouvrages dans deux meubles confectionnés à la demande et placés dans la pièce située dans l'angle sud-est du bâtiment de La Péchère. On retrouvait dans ces bibliothèques de nombreux manuscrits aujourd'hui dispersés, écrits de la main du général.

Il reste membre de la Société et il est mentionné en tant qu'ancien Conseiller Général de la Dordogne ce qui prouve qu'il a aussi obtenu un mandat électif.

Lors de la séance mensuelle de la SHAP du 4 février 1886, le marquis de Fayolle, Président, annonce la mort du général Tatareau dont il rappelle qu'il fut un des membres fondateurs et qu'il était le doyen de la Société.

La notice nécrologique sera rédigée par C. Donneaud également sociétaire et figure aux pages 71 et 72 du tome XIII des Bulletins de la SHAP.

En effet, le général Tatareau est décédé le 15 janvier 1886 à dix-sept heures, à son domicile périgourdin au 29 rue d'Angoulême. Il était âgé de quatre-vingt onze ans. La déclaration est faite par Pierre Lacoste, négociant et Jean Rousset employé, tous deux domiciliés à Périgueux.

Le général sera inhumé au cimetière de Limeuil qui entoure l'église Saint-Martin. C'est un entrepreneur de Lalinde qui a construit le caveau de la famille Tatareau, sans doute dès la mort du général puisque la facture a été présentée le 22 avril 1886. Ce caveau ne semble pas correspondre tout à fait à ses dernières volontés.

Panoplie du général Tatareau

En effet le général souhaitait des "honneurs funèbres simples et qu'il ne soit posée sur ma tombe qu'une pierre debout".

En homme prévoyant, le général Tatareau a rédigé un testament le 22 mai 1881 à Périgueux.

Ce testament nous apprend que le couple a eu quatre enfants dont trois restent vivants : un garçon, Bernard et deux filles, Marie et Paule.

Marie, religieuse du Sacré Cœur, reçoit la somme de trente mille francs et abandonne tous autres droits.

Paule,épouse Sarran de Lacombe, partage avec son frère Bernard les trois-quarts des biens meubles et immeubles de leur père.

Bernard qui a reçu, à titre de préciput, le quart de tous les biens conservera le domaine de La Péchère à l'issue du partage avec sa sœur Paule.

L'épouse Emmeline, Marguerite Marie Philomène sur les actes d'état civil, quant à elle, jouit de la moitié de l'usufruit de tous les biens meubles et immeubles de son mari qui lui témoigne une dernière fois "toute son affection et sa gratitude

pour la part essentielle qu'elle a eue à l'éducation de nos enfants et pour la sagesse de son administration intérieure".

À l'intention de son fils Bernard, le général ajoute : "Je lui laisse particulièrement mon épée : elle ne lui parlera que de devoir et d'honneur".

Les églises du Bugue et de Limeuil reçoivent chacune un legs de 150 francs et il n'oublie pas la Société de Saint-Vincent-de-Paul ni les Petites Sœurs des Pauvres.

Marguerite Tatareau, née Mourniac de Sens, est âgée de 64 ans à la mort du général. Elle habitera plus régulièrement La Péchère pour laquelle elle demande l'autorisation d'une chapelle privée.

Pour cela il faut, en premier lieu, un rapport favorable du curé de la paroisse de Limeuil. Monseigneur Delamaire, évêque de Périgueux et Sarlat donne son accord en s'appuyant sur un acte administratif du Saint-Siège appelé "bref apostolique" de Léon XIII du 3 juin 1886. On y conservera le saint sacrement sous condition expresse "qu'il y aura toujours une lampe allumée". Les confessions y seront entendues à condition qu'il y ait un confessionnal conforme aux règles.

L'autorisation de l'évêque est donnée le 15 août 1902.

Enregistré n° 11

AUTORISATION D'UNE CHAPELLE PRIVÉE

FRANÇOIS-MARIE-JOSEPH DELAMAIRE,

PAR LA GRÂCE DE DIEU ET DU SIÈGE APOSTOLIQUE, ÉVÊQUE DE PÉRIGUEUX ET DE SARLAT.

PROROGÉ A UN AN.

Enregistré n°

PROROGÉ A UN AN.

Enregistré n°

PROROGÉ A UN AN.

Extrait de l'autorisation de chapelle privée

Photographie de Marguerite Tatareau, née Mourniac de Sens

Le tabernacle de la chapelle privée de la Péchère

Madame Tatareau poursuivra son veuvage pendant 18 ans. Elle s'éteint le 30 août 1904 à son domicile de La Péchère, à l'âge de quatre-vingt deux ans.

Fenêtres de la chapelle privée

La déclaration est faite par Julien Lacombe âgé de trente ans, domestique employé à La Péchère et François Lanceplaine receveur buraliste et maire de la commune de Limeuil. Emmeline, repose aux côtés de son mari, dans le caveau de famille du cimetière de Saint-Martin.

Bernard Tatareau est né le 6 novembre 1851. À la mort de son père et après le partage avec sa sœur Paule, Bernard porte un grand intérêt au domaine.

À partir de 1900, il engage avec la commune de Limeuil une longue procédure pour s'opposer à la construction d'un chemin vicinal de Paunat à la Vézère en passant par le lieu-dit Queyrelevat pour rejoindre la route de Limeuil au Bugue. Ce nouveau tronçon de route partage une partie du domaine, partie sur laquelle Bernard Tatareau vient de faire construire des bâtiments d'habitation et d'exploitation agricole qu'il appelle sa "métairie neuve". L'endroit est désigné "Bellevue" sur la carte IGN mais il était connu sous l'appellation moins valorisante de "Cureboursil".

À suivre.

Gérard MARTY

Une histoire que racontaient les anciens

Les habitants de Alles qui se rendaient à pied au Bugue traversaient l'eau à Limeuil par le bac et, après 1891, par les ponts au-dessus de la Dordogne et de la Vézère. Ils suivaient ensuite un chemin qui longeait la Vézère en passant par La Vitrolle et Ayguenègre.

Arrivés à La Péchère, ils poursuivaient en suivant la rivière derrière les bâtiments afin d'éviter un détour pour rejoindre la route de Sainte-Alvère au Bugue.

Il paraît que si Tatareau les rencontrait, il leur intimait l'ordre de faire demi-tour pour emprunter la route.

Il arriva que Tatareau se rendit au château de Ferrand à Alles. Près de la Bernaudie, il voulut lui aussi raccourcir son chemin.

Mal lui en prit : il se heurta à un fermier de l'endroit qui, armé d'une fourche, lui interdit fermement le passage.

Tatareau voulut insister. Le fermier dont la langue maternelle était l'occitan, s'adressant à un "Monsieur" se crut obligé de lui parler en français :

– Tatareau, tu ne veux pas que je passe dans ton "sendareau", eh bien tu ne passeras pas sur mon "cami" !

L'autre tenta encore d'insister mais il s'arrêta net lorsque le fermier, mettant sa fourche en avant, lui dit :

– Recule Tatareau ou je "t'enfourque" !

L'histoire se racontait encore dans ma jeunesse lors des veillées au coin du feu. Nos grands-pères gardaient une certaine fierté de cet Allois qui avait fait reculer un général.

Il se peut que l'aventure, si elle a eu lieu, ait concerné Bernard, le fils du général, dont l'esprit procédurier est attesté par des démêlés avec la commune de Limeuil.

ACTUALITÉS

L'occitan parmi nous : Jean-Louis Leveque, Jean Rigouste et Jean-Claude Dugros étaient à Alles le 4 décembre. J.L Leveque a montré à quel point les patronymes ont, dans notre région, une relation intime avec la langue occitane. J.C Dugros a évoqué la vie de Claude Seignolle. Né à Périgueux, Seignolle est un écrivain qui a su recueillir les contes des provinces françaises et qui est aussi auteur de romans à la verve passionnée. J. Rigouste a fait, avec beaucoup d'humour, l'inventaire des noms de fontaines qui ont gardé des racines occitanes plus ou moins altérées au cours des siècles par l'évolution de la langue.

Le cirque moderne s'est installé à Alles : L'équipe s'est implantée à la Joncaille dans une ancienne ferme à laquelle s'est ajouté un haut bâtiment recouvert de bois extérieurement. Il abrite les agrès nécessaires pour accueillir toutes les disciplines du cirque.

Le ***Chalelh*** a été convié à l'avant-première d'un spectacle qui sera présenté cette fin d'année à Hong-Kong. Il s'agit d'une représentation de très haut niveau réunissant des artistes venant des États-Unis, d'Angleterre, de Suède et de France. Les numéros, portés par le rythme musical, associent dans une belle harmonie, les prouesses du cirque à la grâce de la danse.

Les maîtres d'œuvre, Paul Cockle et Abigail Yeates ont un attachement très ancien pour le Périgord et souhaitent vivement s'intégrer à la vie artistique communale.

La "Generating company" à la Joncaille

Photos Jacques Saraben

Dimanche 16 Janvier 2011 : à Alles, vœux du Conseil Municipal et dégustation de la galette à la Salle des Fêtes.

Samedi 5 février 2011 : Omelette aux truffes à la salle des fêtes d'Alles-sur-Dordogne.

LO CHALELH
Bulletin de liaison de l'Association
Mémoire et Traditions en Périgord
Rédaction : Josette et Gérard MARTY
avec l'aimable participation de bénévoles.
Les Salveyries
24480 ALLES-SUR-DORDOGNE
Téléphone : 09 65 28 20 51
Courriel : marty.salverio@wanadoo.fr

PRODUCTION de l'Association "**Mémoire et Traditions en Périgord**" :

"Lo Chalelh" abonnement annuel : (13 euros)

LIVRES

"KG, Prisonnier de guerre" de Fernand MARTY (13 euros)

"Souvenirs d'ailleurs" de Pierre GÉRARD (10 euros)

"Tibal lo Garrèl : e la carn que patís" de Louis DELLUC édition en occitan et français (20 euros) [1]

DVD

"Si parliam occitan" scènes de la vie paysanne en occitan (Sous-titrées en français) (13 euros)

"Vilatges dau Périgord" reportages en occitan sur Meyrals, Calès et Limeuil (Sous-titrés en français) (10 euros).

"Brava Dordonha" Reportages en occitan sur Alles et Paunat (Sous-titrés en français) (10 euros).

"Tèrmes dau Perigòrd" Reportages en occitan sur Redon Espic et Cadouin. (Sous-titrés en français) (10 euros).

"Cloquièr dau Perigòrd" Mise en place de la cloche de Conne-de-Labarde et histoire de ramoneur (10 euros).

[1] Nous mettons à disposition la 1ère partie de "Tibal Lo Garrèl : l'arma que sagna" aux éditions de l'Hydre (14 euros 50)